

Communiqués

La Bigaille

• Soirée reggae avec Tom spirals + Tristano and the Zic & co Orchestre vendredi 29 mars, à 21 heures, à La Bigaille à Marennes.

• Musique avec Amescence + wisen Clay samedi 30 mars, à 21 heures, à La Bigaille à Marennes.

Melting potes trad

L'association de musique et danses traditionnelles organise son troisième bal samedi 30 mars, à 21 heures, au Centre d'animation et de loisirs à Marennes. Melting potes trad invite le groupe Rasic, deux sœurs et leur frère qui proposent un répertoire gascon varié au son de leurs accordéon, violon, clarinette, tambourin et flûte. Ate-lier à 15h30.

Cité de l'huître

À compter du 1^{er} avril et jusqu'au 3 novembre, la Cité de l'Huître est ouverte de 10h30 à 19 heures, tous les jours pendant les vacances scolaires, toutes zones confondues ; tous les jours sauf les lundis et mardis hors vacances scolaires ; tous les week-ends et vacances en octobre.

Des nouveautés en perspective :

Pour une immersion accrue dans le monde ostréicole, faites le plein de nouveautés. 4 animations de 30 mn tous les jours dans 4 espaces différents : - Le marais : Paysage, flore et histoire, mais aussi affinage des huîtres. - Élevage : Démonstration par un animateur les pieds dans l'eau dans un bassin. - Consommation : Animation autour de la présentation et conservation d'un produit atypique, dans la peau d'un ostréiculteur face à son étalage. - Le métier à la Cabane : Passage dans une ferme ostréicole, rencontre avec les ostréiculteurs. Découverte d'autres cultures marines (palourde).

Collège Jean Hay de Marennes

Une matinée portes ouvertes est organisée samedi 6 avril de 9 à 12 heures à destination des parents et des élèves du collège et de CM2 des écoles de secteur.

Association à l'Ehpad

L'association Euréka Marennes, née de la fusion d'Équinoxe et du Collectif des familles amis et résidents de l'Ehpad de Marennes, organise son assemblée générale mercredi 10 avril, à 14 heures, à l'Ehpad, 3 bis du Dr Roux. L'association poursuit les activités d'Équinoxe aux côtés des animateurs, veille au respect des droits des résidents et préserve le lien entre les résidents, les familles et l'Ehpad.

Votre Journal

Pour contacter la rédaction
redaction@le-littoral.com
05 46 85 15 42

Journaliste
David Labardin
Port. 07 86 83 03 63

Correspondant local de presse
secteur Bassin de Marennes
Gérard Raybaud
gerardraybaud17@hotmail.com
05 46 85 60 52

Chargée de clientèle
Marennes-Oléron-La Tremblade
Ghislaine Pain
06 32 38 10 82

Bassin de Marennes

Quand la police municipale s'arme d'un radar jumelles

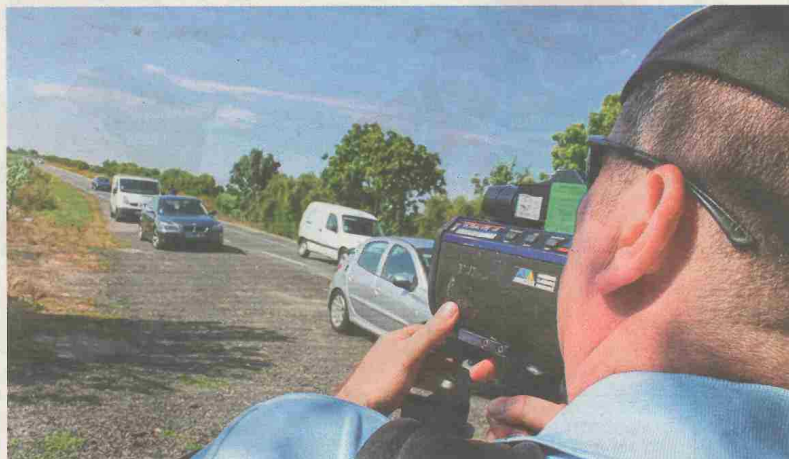
À Saint-Just-Luzac, le policier municipal surveille maintenant les automobilistes avec un radar jumelles. L'opposition s'indigne, mais l'appareil sera bientôt mutualisé avec Bourcefranc-Le Chapus.

À Saint-Just-Luzac, les gendarmes ne sont plus les seuls à surveiller de près la vitesse des automobilistes. Depuis un mois, le policier municipal est lui aussi équipé d'un radar jumelles acheté 5 044 € par la municipalité, sans compter les 1 706 € de maintenance sur trois ans. L'acquisition était passée plutôt inaperçue fin 2018, jusqu'à ce que les élus ne découvrent le pot aux roses en conseil municipal. Il s'agissait alors de signer une convention avec la commune de Bourcefranc-Le Chapus, laquelle se fera donc prêter cet appareil deux jours par semaine.

Les procès-verbaux ne seront pas systématiques

À l'heure où bon nombre de radars mobiles partent en fumée, la maire de Saint-Just-Luzac Ghislaine Bégu assure que la commune ne verse pas dans le tout répressif. "Il s'agit surtout de faire de la pédagogie, mais il est évident que si un automobiliste roule à 120 km/h en centre-ville, il sera verbalisé. En tout cas, il y a un vrai effet dissuasif maintenant que les administrés savent que nous avons cet équipement", explique l'élue. Même son de cloche du côté du policier municipal, lui qui a déjà étreint son nouvel outil à quatre reprises depuis mi-février : "L'information a rapidement circulé sur les réseaux sociaux quand j'ai utilisé ce radar, mais c'est tant mieux. L'objectif consiste avant tout à faire baisser la vitesse." Aucun automobiliste n'a d'ailleurs eu à sortir son chéquier pour le moment.

Alors que plusieurs parents d'élèves ont été rappelés à l'ordre sur le chemin de l'école, ces nouvelles jumelles radars ont sem- blé



Le radar jumelles est déjà utilisé dans les rues de Saint-Just-Luzac, mais pas sur les routes départementales.

© Archives Le Phare de Ré

t-il été bien accueillies. Selon la municipalité en tout cas. Du côté de l'opposition, en revanche, on peine à comprendre cette "dérive sécuritaire" qui suit l'armement du policier municipal. Christian Guignet, par exemple, aurait préféré des radars pédagogiques. "On nous dit que Saint-Just-Luzac est une commune accidentogène alors que nous avons un taux d'accidentalité inférieur à la moyenne départementale, avec trois morts en 10 ans, regrette l'élue. Je trouve qu'on "tape" un peu trop sur les gens en cette période de Gilets Jaunes. Cela ne se justifie pas puisque la gendarmerie procède déjà à des contrôles, ce n'est pas le rôle de la police municipale."

Chiffres à l'appui, Ghislaine Bégu assure pourtant le contraire en énumérant les chiffres de la préfecture. Soit 19 accidents ayant entraîné 5 décès et 21 blessés

graves depuis 2009. On pourrait toutefois rétorquer que la plupart des routes départementales, là où n'interviendra pas la police municipale. "Un mort est un mort, il faut arrêter de faire le distinguo entre les routes départementales et communales, d'autant que le préfet incite les communes à se munir de ciné-momètres (jumelles radar, Ndr)", rétorque le 1^{er} adjoint, Jean-Pierre Manseau.

Bourcefranc va cibler les rues les plus dangereuses

Quant au produit des futurs procès-verbaux, Christian Guignet ressort un sujet clivant à Saint-Just-Luzac et soupçonne que l'argent ne serve à financer la construction de salle multifonctionnelle. De la "pure désinformation" pour l'édile qui rappelle que les sommes seront de toute façon collectées par l'Etat.

La commune n'en a d'ailleurs pas besoin selon elle.

Loin de ces querelles municipales, le maire de Bourcefranc-Le Chapus a lui aussi décidé de franchir le pas. En signant une convention avec la commune de Saint-Just-Luzac, l'appareil sera mutualisé deux jours par semaine pour une participation de 600 euros par an. Là encore, le maire Guy Proteau parle de pédagogie sans chercher à verbaliser à tout va. Ses services vont commencer par analyser les relevés du radar pédagogique pour déterminer là où ces jumelles seront déployées. Avant d'en arriver là, les automobilistes seront avertis par des panneaux situés à l'entrée de la commune. De quoi les inciter à lever le pied, pour éviter de passer à la caisse. ■

David Labardin

Vers un hôpital "zéro déchet"

L'unité de compostage inaugurée le 26 mars pourra traiter 20 tonnes de déchets organiques par an.

Si une telle unité n'est pas la première à fonctionner dans une collectivité du bassin de Marennes, sa nouveauté réside dans sa dimension : "Sa capacité classe le composteur de l'hôpital de Marennes au premier rang du département", a précisé Christian Guignet, président de la régie des déchets de la communauté de communes du bassin de Marennes CCBM, "Grâce au programme mis en œuvre depuis 2015 (*), notre territoire produit maintenant plus de déchets verts que de déchets alimentaires". Ce programme permet à chaque utilisateur de réduire sa facture de traitement des déchets et à la CCBM d'économiser sur l'incinération et se procurer une

ressource financière en valorisant les emballages plastiques.

Agent technique de l'hôpital, Rodolphe Martin a suivi plusieurs formations pour devenir maître-composteur et 10 agents ont été formés. En 2016 a été mise en place la phase fastidieuse mais indispensable de pesée quotidienne des déchets alimentaires pour définir la capacité nécessaire de l'unité. "Tous les agents sont partie prenante dans le projet, avec leurs convictions et leurs valeurs de respect de la personne et de l'environnement", a déclaré la directrice de l'hôpital Karine Sens qui a appelé que la réduction du gaspillage alimentaire bénéficiait elle-aussi de ces études.

Pierre Thépot, directeur du groupe hospitalier de La Rochelle-Rochefort-Marennes-Ré, a qualifié le projet d'exemplaire : "Il montre que l'on peut changer quelque chose. Ici, on fait notre part". Président de la CCBM, Mickaël Vallet a conclu l'inauguration : "Notre territoire a la bonne taille pour ce type de projet".

L'unité, qui a bénéficié du financement de l'ADEME, de la CCBM et de l'hôpital, a été réalisée par les ateliers Terre-mer chantiers et Cap vert sous la coordination du GIE Green Poitou-Charentes. ■ G.R.

(* Redevance incitative, compostage, pailles, valorisation de tous les emballages plastiques dans les sacs jaunes.



L'inauguration s'est conclue avec une démonstration par des agents. © G.R.